



Faculté de droit

DRT

DROI2106 Introduction to comparative law

[30h] 4 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Alain Wijffels
Langue d'enseignement : anglais
Niveau : cours de 2ème cycle

Résumé : Contenu et Méthodes

CONTENU

1. Partie générale : la notion et le développement du droit comparé, en particulier en Europe ; les méthodes de droit comparé ; les applications du droit comparé ; les grandes familles de droit, et plus particulièrement la comparaison générale entre les systèmes de Common Law et ceux de civil law.
2. Capita selecta : exposé, dans une perspective comparative, d'institutions spécifique du droit anglo-américain (p ; ex. responsabilité civile, les trusts, le judicial review).

METHODE

Exposés magistraux, avec possibilité aux étudiants de poser des questions, le cours est entièrement enseigné en anglais, afin de familiariser l'étudiant avec la pratique de suivre des cours et de prendre des notes en anglais ; l'examen (écrit) est également en anglais. La partie générale est davantage théorique, la seconde partie, où il est fait usage de la case-method, se veut plutôt interactive. A l'examen, les questions posées proviennent d'une liste de questions communiquées au cours de l'année ; il s'agit surtout de essay-questions dans la tradition anglo-américaine.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DROI21 Première licence en droit (4 crédits)